



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CALENDRIER DES OPÉRATIONS

Mouvement intra académique 2020

Enregistrement des demandes de mutation (SIAM)	Du 25 mars à 12 heures au 8 avril 2020 à 12 heures
Retour des dossiers « Handicap » au rectorat – service médical	Dès que possible et au plus tard le 8 avril 2020 au plus tard
Demande de temps partiel	Avant le 31 mars 2020
Diffusion aux établissements des formulaires de confirmation de demandes	A partir du 8 avril 2020 12h
Retour des formulaires de confirmation de demandes au rectorat – DPE mouvement	A partir du 9 avril et au plus tard le 21 avril 2020 (toutes zones confondues)
Retour des fiches de candidatures ULIS par courriel	Dès que possible et au plus tard le 8 avril 2020 (délai de rigueur)
Mouvement spécifique SPEA (hors ULIS - Campagne d'avis chefs d'établissement et inspecteurs) via IPROF	Du 21 avril au 5 mai 2020
Demande de modification des vœux / annulation de demandes	Jusqu'au 25 mai 2020
Affichage des barèmes et période de contestations	du 11 mai 2020 12 heures au 26 mai 2020 12 heures.
Affichage des barèmes définitivement retenus	Du 27 mai au 22 juin 2020
Publication des résultats	Le 23 juin 2020